



MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement des cours doit être effectué au cours de chaque trimestre.

Pour régler, vous pouvez :

- Soit vous rendre à la **régie municipale** de la mairie de Lège-Cap Ferret (ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 16h30, samedi de 9h à 12h).
- Soit envoyer votre **chèque par courrier** à l'adresse suivante :

Mairie de Lège-Cap Ferret Régie municipale
79, Avenue de la mairie 33950 Lège-Cap Ferret

Contact régie : 05 56 03 84 12

Important :

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après la **régularisation des impayés** de l'année précédente.